



**RETURN BIDS TO : - RETOURNER LES SOUMISSION À:**

**Canada Revenue Agency  
Agence du revenu du Canada**  
*See herein / Voir dans ce document*

**Proposal to: Canada Revenue Agency**  
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein and/or attached hereto, the goods and/or services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition à : l'Agence du revenu du Canada**  
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, en conformité avec les conditions énoncées dans la présente incluses par référence dans la présente et/ou incluses par référence aux annexes jointes à la présente et ci-jointes, les biens et/ou services énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Bidder's Legal Name and Address - (ensure the Bidder's complete legal name is properly set out)  
Raison sociale et adresse du Soumissionnaire - (s'assurer que le nom légal au complet du soumissionnaire est correctement indiqué)**

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

***Bidder is required to identify below the name and title of the individual authorized to sign on behalf of the Bidder – Soumissionnaire doit identifier ci-bas le nom et le titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire***

\_\_\_\_\_  
**Name /Nom**

\_\_\_\_\_  
**Title/Titre**

\_\_\_\_\_  
**Signature**

\_\_\_\_\_  
**Date (yyyy-mm-dd)/(aaaa-mm-jj)**

(\_\_\_\_)\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
**Telephone No. – No de téléphone**

(\_\_\_\_)\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
**Fax No. – No de télécopieur**

\_\_\_\_\_  
**E-mail address – Adresse de courriel**

**AMENDMENT TO REQUEST FOR PROPOSAL / MODIFICATION DE DEMANDE DE PROPOSITION**

<b>Title – Sujet</b> Solution de mise à l'essai d'entreprise	
<b>Solicitation No. – No de l'invitation</b>  1000338642	<b>Date (yyyy-mm-dd) (aaaa-mm-jj)</b>  2017-12-19
<b>Amendment No. - N° modif.</b>  05	
<b>Solicitation closes – L'invitation prend fin on – le 2018-01-04 (yyyy-mm-dd) (aaaa-mm-jj) at – à 2:00 P.M. / 14 h</b>	<b>Time zone – Fuseau horaire</b> EST /HNE Eastern Standard Time/ Heure Normale de l'Est
<b>Contracting Authority – Autorité contractante</b>  Name – Nom : Shawn Woods Address – Adresse : 250 Albert Street, Ottawa, ON K1A 0L5 E-mail address – Adresse de courriel : <a href="mailto:Shawn.Woods@cra-arc.gc.ca">Shawn.Woods@cra-arc.gc.ca</a>	
<b>Telephone No. – No de téléphone</b> (613) 291-9615	
<b>Fax No. – No de télécopieur</b> (613) 957-6655	
<b>Destination - Destination</b>  See herein / Voir dans ce document	
<b>THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT. LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ.</b>	



## MODIFICATION n° 05 À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS

La modification à cette demande de soumissions est émise aux fins suivantes :

1. Répondre aux questions suivantes soumises durant la période de soumissions, conformément à la DDP.
2. Modifier la DDP.

### 1. QUESTIONS ET RÉPONSES

**Q28.** Les soumissions peuvent-elles comprendre les utilisateurs simultanés où seuls les utilisateurs nommés sont demandés dans la catégorie de répertoire de la solution de mise à l'essai d'entreprise? Par le passé, cela représentait souvent un avantage important pour les organisations et pouvait fournir à la Couronne d'importantes économies à court, moyen et long terme.

**R28.** La demande de propositions concerne les licences de logiciel d'utilisateurs nommés et comprend les modalités d'octroi de licence associées aux utilisateurs nommés. L'évaluation de ces licences sera faite en conformité avec les exigences obligatoires et les tableaux financiers inclus dans la demande de propositions. Un fournisseur peut choisir de modifier un modèle de licence avec lequel il travaille pour qu'il corresponde aux modalités figurant dans la demande de propositions. À l'attribution du contrat, conformément à la partie 7 – Modèle de contrat, l'entrepreneur devra fournir les licences de logiciel d'utilisateurs nommés.

**Q29.** Il n'y a aucune mention concernant la mise à l'essai d'appareils mobiles. Est-ce que cette mise à l'essai relève de la portée de l'initiative de solution de mise à l'essai d'entreprise de l'ARC?

**R29.** La mise à l'essai d'appareils mobiles ne fait pas partie de cette demande de propositions.

**Q30.** La vaste demande de 3 000 utilisateurs nommés ne fournit pas assez de contexte pour offrir une nomenclature personnalisée pour les solutions qui peuvent être adaptées aux rôles précis. Il serait utile de comprendre le nombre de développeurs, de testeurs manuels, d'employés responsables de l'assurance de la qualité et d'analystes des activités à un niveau élevé.

**R30.** L'ARC ne demande pas une nomenclature personnalisée avec un degré de granularité. On demande aux soumissionnaires de répondre conformément aux tableaux financiers énumérés à l'annexe 2 de la demande de propositions.

**Q31.** L'ARC peut-elle fournir un point de vue actuel quant à l'exécution du projet selon la méthode en cascade par rapport à la méthode Agile?

**R31.** Veuillez consulter la section 1.1 de l'annexe A – Énoncé des exigences de la demande de propositions.

**Q32.** L'ARC peut-elle fournir un point de vue de moyen terme à long terme concernant l'exécution du projet selon la méthode en cascade par rapport à la méthode Agile?

**R32.** Réponse : Veuillez consulter la section 1.1 de l'annexe A – Énoncé des exigences de la demande de propositions.



**Q33.** Quelles sont les technologies au sein de l'ARC auxquelles la solution de mise à l'essai d'entreprise devrait répondre?

**R33.** Toutes les technologies de mise à l'essai des plateformes qui doivent être mises à l'essai sont indiquées dans les exigences de la demande de propositions.

**Q34.** Pouvez-vous fournir des détails sur les exigences en matière de traçabilité dans le cadre de la solution de mise à l'essai d'entreprise?

**R34.** Veuillez consulter l'exigence obligatoire O54.

**Q35.** La solution de mise à l'essai d'entreprise appuiera-t-elle seulement les essais d'acceptation?

**R35.** Non. La solution de mise à l'essai d'entreprise est une solution de mise à l'essai de bout en bout.

**Q36.** La solution de mise à l'essai d'entreprise voudrait-elle conserver les outils existants (JIRA et HP QC)? Dans l'affirmative, la solution de mise à l'essai d'entreprise s'attend-elle d'intégrer l'outil actuel à la plateforme nouvellement proposée?

**R36.** L'Agence acceptera toute solution qui satisfait aux exigences obligatoires. Veuillez également consulter la question et la réponse n° 25 dans la modification n° 3 de la demande de propositions.

**Q37.** Une conformité partielle aux exigences pourrait-elle être considérée? Par exemple, un produit qui appuie trois des quatre formats ou navigateurs entraînera-t-il la disqualification ou faut-il qu'une solution tierce soit déterminée pour servir de complément?

**R37.** Une conformité partielle ne sera pas acceptée.

**Q38.** Une prolongation peut-elle être envisagée pour cette demande de propositions?

**R38.** La demande de propositions a été prolongée dans le cadre de la modification n° 4 de la demande de propositions.

**Q39.** En ce qui concerne l'étape 5 – Mise à l'essai de la validation de la proposition à la section 4.2 à la page 15, la période de validation de 10 jours peut-elle être prolongée à 20 jours?

**R39.** Au moment de la mise à l'essai de la validation de la proposition, il sera à la discrétion de l'ARC de décider si la période de validation doit être prolongée.

**Q40.** Quel type de licence détenez-vous (licence d'utilisation sur site, par secteur ou globale)?

**R40.** Veuillez vous reporter à la question et à la réponse n° 25.

**Q41.** Combien de contrôleurs Loadrunner l'ARC utilise-t-elle actuellement?

**A41.** Veuillez vous reporter à la question et à la réponse n° 25.



**Q42.** Combien de contrôleurs l'ARC utilise-t-elle actuellement avec le Performance Center?

**A42.** Veuillez vous reporter à la question et à la réponse n° 25.

**Q43.** Quel nombre et quel type (licence d'utilisation sur site, par secteur ou globale) de licences du Performance Center sont actuellement utilisés dans l'environnement de mise à l'essai?

**A43.** Veuillez vous reporter à la question et à la réponse n° 25.

**Q44.** Quel nombre et quel type (licence d'utilisation sur site, par secteur ou globale) de licences Loadrunner sont actuellement utilisés dans l'environnement des essais de charge?

**A44.** Veuillez vous reporter à la question et à la réponse n° 25.

**Q45.** Combien de licences sont actuellement utilisées dans l'environnement de mise à l'essai automatisé?

**A45.** Veuillez vous reporter à la question et à la réponse n° 25.

**Q46.** Combien de licences utilisateurs sont actuellement utilisées par l'ARC?

**A46.** Veuillez vous reporter à la question et à la réponse n° 25.

**Q47.** Quel nombre et quel type (licence d'utilisation sur site, par secteur ou globale) de licences ALM sont actuellement utilisés à l'ARC (répartition pour tous les modules, l'UGS, BPT, le tableau de bord, etc.)?

**A47.** Veuillez vous reporter à la question et à la réponse n° 25.

**Q48.** Combien de lancements prévoyez-vous organiser chaque année?

**R48.** À titre informatif seulement, les lancements que l'Agence prévoit actuellement auront lieu au printemps et à l'automne, et d'autres pourraient s'ajouter.

**Q49.** Quel est le temps moyen nécessaire pour exécuter un scénario d'essai?

**R49.** L'ARC n'est pas en mesure de divulguer ces renseignements à ce moment-ci.

**Q50.** Combien d'employés à temps plein se consacrent actuellement à l'exécution des essais?

**A50.** L'ARC n'est pas en mesure de divulguer ces renseignements à ce moment-ci.

**Q51.** Si tous les essais étaient exécutés manuellement, combien d'employés à temps plein faudrait-il pour effectuer les tests au cours d'une période d'un an? Veuillez fournir un nombre estimatif pour chaque année à venir s'inscrivant dans la portée établie.

**A51.** L'ARC n'est pas en mesure de divulguer ces renseignements à ce moment-ci.



**Q52.** L'ARC peut-elle obtenir des licences et des services (c.-à-d. intégration et formation) auprès de deux fournisseurs différents?

**R52.** L'ARC doit obtenir les licences et les services auprès d'un seul fournisseur ou par l'intermédiaire d'une coentreprise.

En ce qui concerne les outils de mise à l'essai du rendement :

**Q53.** La mise à l'essai du rendement n'est mentionnée nulle part dans les feuilles de calcul sur les données financières. L'ARC a demandé que lui soit fourni le nom de 20 utilisateurs des outils de mise à l'essai avancés, mais il n'existe aucune corrélation entre ces outils et vos exigences en matière de mise à l'essai du rendement. Combien d'utilisateurs sont nécessaires pour chaque technologie énumérée à l'exigence O77?

**R53.** Les soumissionnaires doivent fournir le prix pour les 20 utilisateurs nommés pour l'article n° 2 de l'Appendice 2 des outils de mise à l'essai avancés. Veuillez également consulter l'exigence obligatoire O62.

**Q54.** Une exigence relative au soutien Web est-elle en vigueur pour les essais de rendement, ou suppose-t-on que le soutien Web fait partie de toute solution?

**R54.** Veuillez consulter la question et la réponse n° 4 ainsi que la modification n° 3 apportée à la demande de propositions. Veuillez également consulter l'exigence obligatoire O62.

**Q55.** Veuillez indiquer à quel endroit dans la proposition financière les soumissionnaires doivent aborder le prix des essais de rendement.

**R55.** La mise à l'essai du rendement est une fonctionnalité comprise dans le logiciel des outils de mise à l'essai avancés. Le prix de la licence doit donc englober cet élément.

**Q56.** Une prolongation sera-t-elle accordée?

**A56.** La demande de propositions a été prolongée dans le cadre de la modification n° 4 de la demande de propositions.



## 2. MODIFICATIONS À LA DDP

1. À l'Appendice 1 – Critères obligatoires, supprimez le paragraphe 014 en entier et remplacez-le par ceci :

N° de l'exigence	Description de l'exigence	Conforme		Référence (emplacement/ numéro de page)
		Oui	Non	
O14.	Le répertoire de la solution de mise à l'essai doit effectuer un chargement de 1 500 utilisateurs en même temps.  Les soumissionnaires doivent indiquer clairement dans leur réponse que le seuil a été respecté.			

2. À l'Annexe A – Énoncé des exigences, supprimez l'exigence 16 en entier et remplacez-la par ceci :

N° de l'exigence	Description de l'exigence
16.	Le répertoire de la solution de mise à l'essai doit effectuer un chargement de 1 500 utilisateurs en même temps.  Les soumissionnaires doivent indiquer clairement dans leur réponse que le seuil a été respecté.

**TOUTES AUTRES MODALITÉS DU CONTRAT DEMEURENT SANS CHANGEMENT.**